

Communiqué de presse
10 avril 2025

Alternance paritaire : Jean-Pierre Roger devient Président et Jeanine Monge Vice-présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Occitanie

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Jean-Pierre Roger devient Président et Jeanine Monge Vice-présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Occitanie.

À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.



Jean-Pierre Roger, Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Occitanie.

Expert-Comptable, Jean Pierre ROGER a cocréé en 1989 un cabinet d'Expertise Comptable : Expertise Conseil. Syndiqué depuis l'obtention de son diplôme, il a rapidement intégré, grâce à son militantisme, les organisations représentatives syndicales et ordinaires de sa profession. Il a assumé la vice-présidence régionale et nationale de l'Ordre des Experts Comptables et contribué au dialogue social national au sein de la SPP de sa branche professionnelle.

Intéressé par le management et la qualité, son cabinet a pu revendiquer la certification ISO 9001.

Impliqué dans la formation, il continue à former les nouvelles générations d'Experts Comptables, après avoir présidé le centre national de formation de la profession comptable.

Enfin, il intègre la CPR d'OPCO EP le 15/10/2020 sous mandat U2P.



Jeanine Monge, Vice-présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Occitanie.

Jeanine Monge est diplômée en économie sociale et familiale ainsi qu'en industrie textile. Sa trajectoire professionnelle est marquée par une grande richesse et une diversité d'expériences. Elle a occupé des fonctions de **responsable du service de gestion de production, formatrice auprès de lycéens et de publics en difficulté, puis conseillère en insertion sociale et professionnelle en mission locale**, un poste qu'elle a assumé pendant **28 ans**.

Engagée, Jeanine Monge a su mettre en œuvre ses compétences économiques et sociales au service de la **formation professionnelle continue**, en tant que **représentante de la CFDT**. Elle a notamment été

administratrice d'AGEFOS PME Occitanie en 2017, et siège depuis la création de l'**OPCO EP Occitanie à la Commission Paritaire Régionale (CPR)**. Elle en assure la présidence depuis mai 2023, et depuis la dernière CPR en mars 2025 la vice-présidence.

Depuis **2023**, elle assure la **présidence**, puis la **vice-présidence de Transitions Pro Occitanie**, poursuivant ainsi son engagement en faveur de l'accompagnement et la sécurisations des parcours professionnels.

Secrétaire de l'Union Territoriale Interprofessionnelle de la CFDT Ariège, elle est fortement investie auprès des entreprises de proximité et du développement de son territoire. En mars 2024, elle a été nommée **présidente de la CPAM de l'Ariège (09)**, fonction dans laquelle elle veille à un **paritarisme d'action et de dialogue**, fidèle à ses valeurs d'écoute, de justice sociale et de service à tous.

L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR)**, couvrant l'ensemble des **306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer**.

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**

- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

« Je remercie chaque membre de la CPR pour leur confiance et souhaite pérenniser le travail collaboratif entre les organisations patronales et salariales Occitanes.

Nous allons continuer à décliner les actions nationales, mais également développer les actions, projets et partenariats régionaux, en nous rapprochant encore davantage des entreprises, en mettant en valeur les réussites, en intégrant les nouvelles technologies et en créant des synergies au sein de l'écosystème formation emploi Occitan. » **Jean-Pierre Roger, Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Occitanie.**

*« C'est avec fierté et émotion que je passe le relais, convaincue qu'**OPCO EP est un instrument incontournable au service du développement des compétences et de l'employabilité de tous les salariés, et de fait, au service de la compétitivité de toutes les entreprises relevant de son champ.** Cette année a été marquée par de belles avancées : **Green Me Up**, pour accompagner les transitions écologiques, **l'expérimentation de psychologues auprès des apprentis**, et des actions concrètes pour sécuriser les parcours. Je rends un hommage sincère à **Francis Larue**, avec qui j'ai formé une belle équipe. Je poursuis cet engagement avec détermination.* » **Jeanine Monge, Vice-présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Occitanie.**

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclairer sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougénot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr